Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260167-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE

ASSEMBLÉE DE MAYOTTE

Commission Permanente du mardi 30 juin 2026

Membres en exercice : 26
Présents : 17
Procuration(s) : 6
Absent(s) : 3
Nombres de votants : 23
Votes pour : 23
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : jeudi 18 juin 2026

DELIBERATION N°DL_CP2026_0167

Rapport portant annulation des soutiens financiers d'investissement accordés par l'Assemblée de Mayotte aux communes, à leurs établissements publics de coopération intercommunale et à divers opérateurs pour des projets de développement du territoire non-initiés

L'an deux mille vingt-six, le trente juin, à 09h00, l'Assemblée de Mayotte s'est réunie en Commission Permanente, en application de l'article L. 3121-19 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président du Conseil départemental de Mayotte.
Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

Étaient présents :
Monsieur Ben Issa OUSSENI, Monsieur Soibahadine NDAKA, Madame Zouhourya MOUAYAD BEN, Madame Bibi CHANFI, Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE, Monsieur Madi Moussa VELOU, Monsieur Soula SAID SOUFFOU, Madame Nadjima SAID, Monsieur Alain SARMENT, Madame Zamimou AHAMADI, Monsieur El Anrif HASSANI, Monsieur Elyassir MANROUFOU, Madame Laini ABDALLAH BOINA, Monsieur Abdoul KAMARDINE, Monsieur Saindou ATTOUMANI, Madame Soihirat EL HADAD, Madame Zaounaki SAINDOU

Étaient représentés :
Madame Mariam SAID KALAME donne pouvoir à Monsieur Soula SAID SOUFFOU, Monsieur Ali OMAR donne pouvoir à Monsieur Soibahadine NDAKA, Madame Maymounati MOUSSA AHAMADI donne pouvoir à Monsieur Ben Issa OUSSENI, Madame Echati ISSA donne pouvoir à Monsieur Madi Moussa VELOU, Monsieur Nadjayedine SIDI donne pouvoir à Monsieur El Anrif HASSANI, Madame Hélène POLLOZEC donne pouvoir à Monsieur Alain SARMENT

Étaient absents :
Madame Rosette VITTA, Madame Farianti MDALLAH, Monsieur Daniel ZAIDANI

Secrétaire de séance désignée :
Madame Nadjima SAID

Le Président constate que le quorum est atteint,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.3121-23 ;
Vu la délibération n°DL_AP2021_0197 du 1er juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Ben Issa OUSSENI en qualité de Président du Conseil départemental de Mayotte ;
Vu la délibération n°DL AP 2021-0203 du 19 Juillet 2021 relative aux délégations d'attributions du Département – Région de Mayotte données à sa Commission Permanente ;
Vu la délibération N° DL_AP2026_00064 relative au budget primitif 2026 du Département – Région de Mayotte ;

Considérant les délibérations attributives de soutiens financiers figurant dans le tableau annexé à la présente délibération ;

Considérant que le Département-Région de Mayotte a accordé plusieurs soutiens financiers d'investissement à des communes, à leurs établissements publics de coopération

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260167-DE

intercommunale ainsi qu'à divers opérateurs, dans le cadre de la politique de développement et d'aménagement du territoire ;

Considérant que certaines délibérations attributives prévoient expressément qu'à défaut de commencement de l'opération dans un délai d'un an à compter de leur adoption, le soutien financier devient caduc ;

Considérant qu'après instruction des dossiers concernés par les services départementaux, il apparaît que les opérations mentionnées dans le tableau annexé n'ont donné lieu à aucun commencement d'exécution dans le délai imparti et n'ont fait l'objet d'aucun versement de la part du Département ;

Considérant qu'il y a lieu, dans un souci de sécurité juridique, de sincérité budgétaire et de bonne gestion des engagements du Département, de constater la caducité des soutiens concernés et d'en prononcer l'annulation pour les seules opérations demeurées non initiées et non financées ;

Considérant le rapport n°2026-03119 de Monsieur le Président de l'Assemblée de Mayotte portant l'annulation des soutiens financiers d'investissement accordés par le Conseil départemental aux communes, à leurs établissements publics de coopération intercommunale et à divers opérateurs pour des projets de développement du territoire non-initiés ;

Considérant l'avis de la Commission des finances et des affaires européennes du 18 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,

L'Assemblée de Mayotte,

DECIDE

Article 1 : d'annuler les soutiens financiers d'investissement accordés par l'Assemblée de Mayotte aux communes, à leurs établissements publics de coopération intercommunale ainsi qu'à divers opérateurs publics pour les seules opérations figurant dans le tableau annexé à la présente délibération, dès lors que celles-ci n'ont pas été initiées dans le délai d'un an prévu par les délibérations attributives et n'ont donné lieu à aucun versement du Département-Région de Mayotte ;

Article 2 : de préciser que les opérations ayant déjà fait l'objet d'un versement, même partiel, sont exclues du champ de la présente délibération ;

Article 3 : d'autoriser le Président de l'Assemblée de Mayotte à notifier la présente délibération aux bénéficiaires concernés et à signer tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre ;

Article 4 : en application des dispositions de l'article R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Mamoudzou dans les deux mois suivant sa publication et sa transmission au représentant de l'État dans le Département-Région de Mayotte.

Pour extrait certifié conforme
Le Président de l'Assemblée de Mayotte

ASSEMBLÉE DE MAYOTTE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ben Issa OUSSENI

Tableau annulation des soutiens financiers accordées aux commune,EPCI et différents partenaires

Porteur du projet	Intitulé du projet	Référence de la délibération	SUIVI FINANCIER		Observations
			Montant total du projet	Participation du DRM	
Commune de Bandraboua	Voirie rurale Dzoumogné (FEADER)	N°2018.00097 du 11 juin 2018	5892410	966 400	Pas de convention signer entre les partenaires
	Réhabilitation de voiries communales	N°2019,00264-E du 12 septembre 2019	1000000	800 000	Pas appel de fonds effectuée
Commune de Boueni	Etudes réhabilitation et d'aménagement du terrain de football Hagnoundrou	N°DL_CP2021_0150-I du 25 mai 2021	312396	249 914	Pas de convention signer entre les partenaires
	Etudes réhabilitation et d'aménagement du terrain de football Bouéni	N°DL_CP2021_0150-I du 25 mai 2021	472623	378 098	Pas de convention signer entre les partenaires
	Réhabilitation du terrain de football de Moinatrindri	N°DL_CP2021_0150-I du 25 mai 2021	2982726	2 386 181	Pas de convention signer entre les partenaires
	Couverture du plateau polyvalent de M'Bouanatsa	N°DL_CP2021_0150-I du 25 mai 2021	1381778	1 105 423	Pas de convention signer entre les partenaires
Commune de Chirongui	Travaux de réfection des voiries communales	N°DL_CP2021_013I - F en date du 12 avril 2021	4229341	1 500 000	aucun appel de fonds effectué
Commune de Dembeni	Reprise de la voirie communale	N°2019.00264-G du 12 septembre 2019 prorogée par une autre délibération N°DL_CP2021_0148-B du 25 mai 2021	1500000	600 000	Pas de convention signer entre les partenaires
	Voirie rurale hauteurs de Dembéni (avenant FEADER)	N°2018.00097 du 11 juin 2018	1545000	253 480	Pas de convention signer entre les partenaires

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260167-DE

Commune de Koungou	Aménagement de la voirie communale à Longoni village quartier Lambic et Rue du stade (rue du stade, rue Quartier Lambic, ouvrage sur ravine, complément rue du stade, + études)	N°DL_CP2021_013I - J en date du 12 avril 2021	2875000	1 610 000	aucun appel de fonds effectué
	Réhabilitation de la voirie communale (Majicavo-Lamir, Majicavo-Koropa, Trévani, Kangani et Longoni)	N°DL_CP2021_013I - J en date du 12 avril 2021	1818686	1 018 464	Pas de convention signer entre les partenaires
	Réalisation d'un ponton de pêche professionnelle à Majicavo Koropa Commune de Koungou	N° DL_CP2021_0150_A du 25 mai 2021	987520	290 016	Pas de convention signer entre les partenaires
Commune de Mtsamboro	Beaching à Hamjago et M'stamboro	N°2019-00362-C du 15 novembre 2019	380236	150 000	Projet porté par la DRTM
	Eclairage public solaire	N°DL_CP2020_0250-H du 15 octobre 2020	1700000	500 000	Pas de convention signer entre les partenaires
	Travaux de réalisation de lotissements dans le quartier « Hassékou » à MTsahara-commune de M'Tsamboro.	N°2018.00280 du 11 décembre 2018	4699692	391 280	aucun appel de fonds effectué
	Étude pré opérationnelle de ZAC multisites (quartier Hajamboué à Mtsamboro).	N°2019.00245 du 12 septembre 2019	83000	16 000	aucun appel de fonds effectué
Commune de Ouangani	Voirie rurale Ouangani- avenant FEADER	N°2018.00097 du 11 juin 2018	435535	138 400	aucun appel de fonds effectué
	Aménagement des places publiques des cinq villages de la commune	N°DL_CP2021_0131 – L en date du 12 avril 2021	2674575	1 497 762	Pas de convention signer entre les partenaires
	Aménagement global des cimetières de la commune (phase fonctionnelle 1- Cimetière de Barakani)	N°DL_CP2021_0131 – L en date du 12 avril 2021	1187700	665 112	Pas de convention signer entre les partenaires
Commune de Sada	Travaux de réfection des voiries communales	N°DL_CP2021_0131 – N en date du 12 avril 2021	345601	193 537	Pas de convention signer entre les partenaires
Communaute de communes du centre ouest (3CO)	Etudes pré-opérationnelles pour l'aménagement urbain du quartier Kahani – Commune de Ouangani	N°2018.00280 du 11 décembre 2018	40800	32 640	aucun appel de fonds effectué
	Etudes pré-opérationnelles pour l'aménagement concerté Mangajou SUD – Commune de Sada.	N°2018.00280 du 11 décembre 2018	291000	180 000	aucun appel de fonds effectué
	Etudes techniques et travaux lotissement AL460 ZPG Antapagna - Commune de Chiconi	N°2019.00245 du 12 septembre 2019	1015468	170 000	Pas de convention signer entre les partenaires
	Etude d'opportunité et de faisabilité "aménagement touristique et durable de la baie de Soulou"	N°DL_CP2021_0150-F du 25 mai 2021	78900	50 650	aucun appel de fonds effectué

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260167-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PETITE TERRE (CCPT)	Aménagement de la piste d'accès au site de Moya	N°2019.00264 - B du 12 septembre 2019	378000	450 000	Pas de convention signer entre les partenaires
	Quai de débarquement de la halle-Demande de complément	N°DL_CP2020_0250-D du 15 octobre 2020	242350	193 880	Pas de convention signer entre les partenaires
	Rampe de mise à l'eau de la halle	N°DL_CP2020_0250-D du 15 octobre 2020	134525	107 620	Pas de convention signer entre les partenaires
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD (CCSUD)	Abattoir bovin Malamani Bt -genie civil	N°2019.00362-E du 15 novembre 2019 prorogée par une autre délibération N°DL_CP2021_0148-D du 25 mai 2021	2252535	250 000	Pas de convention signer entre les partenaires
	Etudes pré-opérationnelles lotissement Moungnendé2 – Commune de Bandrélé.	N°2019.00245 du 12 septembre 2019	321875	38 000	aucun appel de fonds effectué
	Etude d'opportunité foncière et de relogement sur la CCsud	N°DL_CP2021_0146 en date du 25 mai 2021	150000	72 000	aucun appel de fonds effectué
ETABLISSEMENT PUBLIC DE RECONSTRUCTION ET DEVELOPPEMENT DE MAYOTTE (EPRDM ex EPFAM)	Etudes préalables de la ZAC Mtsangamouji lycée - Commune de Mtsangamouji	N°DL_CP2021_0058 du 18 mars 2021	849000	339 500	aucun appel de fonds effectué
TOTAL			12 253 272	16 294 557	

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260167-DE